

BILAN DES ACTIVITÉS DE L'ACADÉMIE

Année 2017

par Gabriel AUDISIO

Président sortant

Monsieur le Préfet, président d'honneur de l'Académie,
Mesdames et Messieurs les élus et représentants des autorités civiles, militaires et religieuses,
Mesdames et Messieurs les académiciennes et académiciens,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Vous le savez, il appartient au président sortant, lors de la séance solennelle, de vous rendre compte de l'activité de l'Académie durant l'année écoulée. Comment vous informer sans vous accabler sous une liste ennuyeuse et soporifique, à l'heure sensible de la sieste roborative ? Il faut pourtant m'y engager.

L'Académie de Nîmes compte 36 membres résidants, 24 non résidants et un nombre illimité de correspondants, actuellement quatre-vingt. Sont décédés dans le courant de l'année Marcelle Viala, membre honoraire, ainsi que deux correspondants Pierre Monteils et Pierre Lanvers. Nous avons reçu trois nouveaux membres : madame Anne Hénault, spécialiste de sémiotique, comme membre non résidant et deux membres résidants, madame Francine Cabane, professeure et nîmoise ainsi que monsieur Didier Travier, conservateur de bibliothèque à la Médiathèque de Nîmes. Ont également été accueillis quatre correspondants : madame Véronique Blanc-Bijon, archéologue qui réside à Arles ; madame Marie-Claude Chevalier, chef d'orchestre et de chœur, de Nîmes ; monsieur Alain Artus, biographe littéraire également nîmois ; enfin monsieur André Chapus, prêtre résidant à Montfaucon.

Qu'a donc fait en 2017 cette vénérable institution créée en 1682 ?

Nous avons tenu, comme à l'accoutumée, deux séances administratives consacrées à la gestion de la maison et, selon un rythme bimensuel, dix-sept séances ordinaires, dont quatre furent consacrées à la réception des élus susnommés. Dans les autres, furent présentées treize communications. Robert Chalavet nous a emmenés dans le petit train des Cévennes ; Pierre Chalvidan a présenté une analyse de la crise de notre société ; Simone Mazauric dressa le portrait de Claude Guiraud, savant nîmois du XVII^e siècle peu connu, dont elle a publié récemment une biographie ; Jean Matouk, en économiste, posait la question de savoir si nous allions vers la fin d'une société salariale ; Pierre Mutin nous présenta les réalités de l'islam ; puis Frère Jean, moine orthodoxe, évoqua les réalités poétiques dans une approche du vivant et de la lumière ; Christian Salenson présenta l'enseignement du fait religieux comme vous allez l'entendre ; Annie Hermann fit revivre le conflit entre les consuls et le prieur de Gallargues au XVI^e siècle ; Évelyne Brandts évoqua le rôle déterminant que joua Pierre Séguy, pasteur à Lasalle pendant l'occupation ; Michel Fournier nous présenta les treize carnets du félibre Louis Roumieux conservés aux archives de l'Académie ; Pierre-Yves Kirschléger attira l'attention sur

le religieux à l'heure d'internet ; Michel Belin établit un étonnant rapprochement nîmois entre Apollinaire et le peintre Parsus ; enfin, pour clore cette année qui fut celle du cinquième centenaire des 95 thèses de Luther, Didier travier offrit un tableau des rapports entre les protestantismes et l'image.

Nous avons inauguré l'an passé une nouvelle pratique. Il faut savoir que l'Académie de Nîmes échange ses Mémoires avec les publications de 108 Académies ou Sociétés savantes de France et 7 étrangères, de Belgique, Espagne, Italie et Suisse. Il en résulte que nous recevons plus de 200 volumes chaque année. Nous avons donc décidé qu'en début de séance il serait présenté un numéro de ces publications, au choix du membre de celle ou celui qui en assure la recension, le texte de celle-ci étant envoyé à la société expéditrice.

Mais notre activité ne s'est pas réduite pas à ces communications internes. L'Académie compte sept commissions. Trois (finances, correspondants et programme) visent à son fonctionnement propre. Les quatre autres ajoutent à leur mission domestique une ouverture, mettant en œuvre la reconnaissance "d'utilité publique", attribuée en 1871. Ainsi le catalogue de sa bibliothèque, riche de quelque 8 000 ouvrages, est accessible à partir du site internet de la ville de Nîmes et ses archives, dont l'inventaire est en cours, présentent actuellement 2 000 articles sur le site de l'Académie, espérant parvenir à 3 000 avant l'été prochain. C'est également dans cet esprit que l'Académie a participé à la journée du patrimoine en septembre et qu'elle a soutenu la démarche effectuée pour la reconnaissance de la Ville par l'Unesco comme patrimoine mondial de l'humanité.

De même, une petite équipe de la Commission du patrimoine travaille, depuis plusieurs années, au traitement et à l'inventaire d'un fonds de cartes postales donné à l'Académie, représentant des édifices religieux de toute la France. Sur les 44 700, 12 000 ont été nettoyées et inventoriées, concernant 40 départements. Le répertoire de ce résultat partiel devrait être bientôt sur le site de l'Académie. La Commission des publications a pour mission de choisir, parmi les communications présentées en séance, celles à paraître dans le volume des Mémoires publié chaque année. Vous pouvez d'ailleurs consulter sur le site de l'Académie non seulement l'inventaire des Mémoires parus depuis 1806 mais avoir accès au texte même. Par ailleurs, cette Commission s'occupe également de la publication du Bulletin des séances, qui paraît aussi chaque année. Enfin la Commission Arc méditerranéen a préparé et réalisé en octobre dernier, au nom de l'Académie de Nîmes et avec les académies de Marseille et du Var, un colloque de trois jours à Nîmes intitulé "D'une rive à l'autre de la Méditerranée occidentale. Hier aujourd'hui et demain", réunissant des intervenants des deux rives et un nombreux public. Une journée fut aussi organisée en novembre sur le thème "Quelle médecine pour demain ?", dont la pertinence, l'enjeu et l'actualité ne vous auront pas échappé, à l'heure de la crise généralisée de nos hôpitaux.

Notons encore que notre Académie est membre de la Conférence Nationale des Académies (CNA) qui, sous l'égide de l'Institut de France, regroupe les 32 académies de province. Elle organise un colloque annuel, alternativement à Paris et en province. En octobre 2017 il s'est déroulé à Paris, avec pour thème "l'héritage", dont les actes ont déjà été publiés.

L'Académie a encore pour mission d'attribuer des prix. Le prix d'Histoire, Forado, n'est plus d'actualité, le fonds dont elle bénéficiait ayant été épuisé. Quant au prix Issoire, récompensant une œuvre littéraire et étant attribué tous les deux ans, il ne l'a pas été en 2017. Reste enfin le grand prix de l'Académie, tombé en désuétude, et que nous souhaiterions réactualiser. Il est à l'étude depuis trois ans et nous n'avons pas encore réussi à trouver la bonne forme pour le mettre en place.

Il me reste un dernier point à aborder. Lors de la séance solennelle de l'an dernier, monsieur le préfet avait lancé une invitation à l'Académie pour contribuer à la réflexion voire aux actions entreprises en vue de la déradicalisation de fondamentalistes et terroristes musulmans dans notre département. Nous y avons répondu. Mais, après réflexion et plusieurs discussions, débats et rencontres, nous n'avons pu aboutir, ni d'un côté ni l'autre, à une réalisation concrète. Du moins pas encore. C'est que l'affaire est plus complexe qu'il n'y paraît. En effet comment "déradicaliser" sans s'interroger sur les causes et les moyens de la radicalisation ? Et là, nous nous trouvons face à une multitude de situations individuelles : il est délicat d'en dégager les points communs, et imprudent d'en tirer des généralisations permettant d'entreprendre une action globale et efficace. N'est-ce pas d'ailleurs ce qu'a constaté le ministre de l'intérieur lui-même ? L'unique centre de « déradicalisation » de France, situé à Pontourny en Indre-et-Loire, ouvert en septembre 2016 et d'une capacité de vingt-cinq personnes, n'avait accueilli que 9 pensionnaires et n'en avait plus aucun depuis février 2017. Le 28 juillet dernier le ministère annonçait sa fermeture. Pour autant, en ce qui nous concerne, nous n'avons pas renoncé et j'espère que cette année puisse marquer une avancée dans cette direction.

Comme vous le voyez, avec la diversité de ses interventions, réflexions et actions, je dirais, à propos de l'Académie de Nîmes et pour parodier le poète comique latin Térence, (Heauton Timoroumenos, v. 77) : rien de ce qui est humain ne lui est étranger.